



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 23 / 05 / 2025

Dossier complet le : 05 / 06 / 2025

N° d'enregistrement : 2025-8871

## 1 Intitulé du projet

Reconversion de la zone d'activités de la Tourelle à Achicourt  
Aménagement d'un petit pôle artisanal, requalification des voiries et création d'une placette

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

Spl de l'Artois

Raison sociale

Spl de l'Artois

N° SIRET

9 1 3 8 4 6 2 3 4 0 0 0 1 5

Type de société (SA, SCI...)

SPL

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

BOUDRY

Prénom(s)

Valentine

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6.a 39.b	Linéaire de voirie publique créé : 250 m Emprise au sol du projet : 3,92 ha (dont 2,4 ha de zone économique) Surface plancher maximum des constructions : 34980 m <sup>2</sup>

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La ville d'Achicourt et la Communauté Urbaine d'Arras souhaitent reconverter l'ancienne friche logistique pour accueillir de nouvelles activités économiques et de nouveaux équipements.

Inscrit sur une friche dont les constructions ont été démolies par l'EPF, les travaux suivants seront nécessaires afin de permettre l'extension et la reconversion de la zone d'activités :

- Extension et renforcement des réseaux;
- Construction d'environ 250m de voirie neuve (prolongement de la Rue des Ateliers);
- Viabilisation de plusieurs parcelles afin d'accueillir de nouvelles activités;
- Aménagement d'une placette en lien avec le projet de la Médiathèque et la plaine sportive existante;
- Requalification des rues avoisinantes (rue du 19 mars 1962, rue Triangle et rue des Ateliers), intégrant les modes de déplacements doux (piétons et cycles);
- La préservation des espaces de biodiversité en lien avec le dossier de demande de dérogation au titre de l'article L411-2 du CE.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif de cette opération d'aménagement est de :

- Requalifier le secteur de la zone d'activités de la Tourelle après libération des activités en place, afin de redonner un sens à cet espace urbain en transition;
- Développer le secteur afin d'en renforcer l'attractivité (aussi bien économique que ludique ou utilitaire);
- Favoriser la mixité fonctionnelle (économique, équipement et habitat à proximité);
- Apporter une dynamique afin de créer une nouvelle centralité dans la commune;
- Améliorer le cadre de vie tant en terme de mobilité que de qualité de l'espace public;
- Intégrer une gestion des eaux pluviales raisonnées sur le projet dans sa globalité;
- Intégrer un maillage modes doux dans l'aménagement afin d'assurer les continuités cyclables en lien avec le schéma cyclable de l'agglomération et afin de permettre un accès à l'espace public pour tous.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux d'aménagement de cette requalification vont se dérouler en tranches sectorisées afin de garantir un usage continue de la zone, sans trop grandes perturbations.

Il se peut que la zone économique soit réalisée en 2 temps:

- la viabilisation des parcelles (réseaux, structure, traitement des pollutions, etc);
- la réalisation des travaux de finitions après construction des bâtiments d'activités (bordures, couche de roulement et équipements, plantations, etc).

Chaque étape des travaux fera l'objet de mesures visant à limiter leur impact pour les riverains, les usagers et les commerçants (bruit, poussières, odeurs, vibrations, ...) et à réduire leur impact sur l'environnement (stockage, rejets, ...).

Une phase travaux spécifique comprendra la réalisation des mesures ERC détaillées dans le dossier de demande de dérogation et ce, en amont de tout autre travaux.

Le travaux sur les espaces publics (place et rues) seront réalisés sur plusieurs tranches avec, dans un premier temps, les travaux de réseaux puis les travaux d'aménagement.

Les travaux d'aménagement sont prévus entre 2025 et 2027.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Outre l'aménagement des voiries, l'îlot accueillera :

- des activités économiques sur les 13 700 m<sup>2</sup> de foncier cessibles qui y seront dédiés;
- des nouveaux équipements sur près de 3 000 m<sup>2</sup> de foncier autour de la placette.

Les voies d'accès se feront par le prolongement de la rue des Ateliers. L'objectif est également de reporter le flux modal sur des alternatives plus responsables, notamment via les nouvelles liaisons douces créant ainsi un maillage cyclable et piéton renforcé.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager pour le secteur zone artisanal, déposé par l'aménageur courant été 2025.

Les acquéreurs déposeront des permis de construire pour réaliser leur bâtiment. Les premiers permis pourraient être envisagés pour dépôt en instruction à partir du 1er semestre 2026.

Les constructions existantes dans les emprises ont déjà été démolies par l'EPF.

Dossier loi sur l'eau pour les rubriques suivantes : 2.1.5.0 pour la gestion des eaux pluviales par infiltration si l'absence de cavités est avérée (D). Dépôt réalisé en avril 2025.

Dossier de dérogation espèces protégées : Lézard des murailles, Ophrys apifera. Dépôt réalisé en avril 2025.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Périmètre de l'opération	3,92 ha
Surface foncière cessible	13 700 m <sup>2</sup> + 3 000 m <sup>2</sup>
Linéaire de voirie nouvelle	250 m
Linéaire de voirie requalifiée	900 m

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

##### Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites les plus proches sont : - à environ 3,5 km VALLÉE DE LA SCARPE ENTRE ARRAS ET VITRY EN ARTOIS - ZNIEFF 310013375 - de type 2 - à environ 4 km LA HAUTE VALLÉE DE LA SCARPE ENTRE FRÉVIN-CAPPELLE ET ANZIN-ST-AUBIN, LE BOIS DE MAROEUIL - ZNIEFF 310013279 - de type 1
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche est le parc naturel régional Scarpe-Escaut (FR8000037). Il se situe à environ 30 km.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit dans l'environnement en cours d'élaboration par la CUA.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La citadelle d'Arras, inscrite au monuments historiques, se situe à 650m du projet. Le périmètre en cours de révision ne touche pas notre site de projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas à proximité d'une zone humide identifiée au SAGE Scarpe Amont.  Une étude de délimitation de zones humides a été réalisée sur le site, et est jointe au dossier. L'étude conclut à l'absence de zones humides sur le site.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Achicourt est couverte par un PPRN Mouvements de Terrain liés au cavité souterraines.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il a été approuvé le 24/08/2023 par arrêté préfectoral.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La base Basias révèle l'existence d'une activité polluante à proximité du périmètre (environ 100m).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones les plus proches sont concentrée autour du site NATURA 2000 Oiseaux "Vallée de la Scarpe et de l'Escaut" à plus de 35km du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche se trouve à 1,5 km du projet. Il s'agit de la place Victor Hugo à Arras.

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'aménagement ne va pas engendrer de prélèvements directs dans le sous-sol ou en surface.  Néanmoins, le projet va générer une consommation d'eau potable à hauteur des besoins des futures activités. En phase chantier, le projet va générer une consommation à hauteur des besoins des différents chantiers de viabilisation et de construction.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'impliquera pas de drainage ni de modification prévisibles des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux excédentaires pourraient provenir de la phase terrassement des travaux d'aménagement et de construction. Ces matériaux seront autant que possible stockés en vue de leur réemploi sur site. A défaut, ils seront évacués vers les filières adaptées.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les chantiers d'aménagement et de constructions nécessiteront l'apport de matériaux extérieurs.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se raccordera aux réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement du secteur.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une étude faune flore a été réalisée et est jointe au dossier. Deux espèces protégées ont été observées sur le site : Lézard des murailles, Ophrys apifera. Des mesures ERC seront détaillées dans le dossier Dérogation Espèces Protégées afin de limiter les impacts du projet sur ces espèces, jointe au dossier.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches se trouvent à plus de 35 km du projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans un espace anthropisé qui a été remaniés. Le projet conserve 1800 m <sup>2</sup> de terrain de bosquet.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas compris dans un périmètre de PPRT. Cependant, le site se trouve à proximité du faisceau ferré sur lequel il peut exister un risque lié au transport des matières dangereuses. Le site est situé à proximité immédiate d'une ICPE (déchetterie d'Achicourt). Enfin, il existe un risque pyrotechnique ; le territoire de la CUA ayant été marqué par deux guerres mondiales. Il est prévu de réaliser une étude de sécurité pyrotechnique et une dépollution si nécessaire.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se développe dans le périmètre du PPRNMT (zonage B2). Les préconisations seront intégrées dans le projet. Une étude géophysique a été réalisée afin d'identifier les éventuelles cavités présentes sur le site. Les conclusions n'ont pas relevées d'éléments remarquable. L'étude est annexé à la présente demande. Concernant l'aléa retrait gonflement des argiles, la zone se situe en aléa faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude pollution est en cours. Des fouilles seront réalisées dans les zones non remaniées par l'EPF. Le cas échéant, nous prendrons les dispositions prévues par le plan de gestion qui sera établi.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Compte tenu de l'agrandissement de la zone d'activité, de nouveaux flux devraient apparaître. Cependant, ces flux pourront être de diverses natures, le projet faisant la part belle aux modes actifs grâce à son maillage doux et à la présence d'arrêts pour les transports en commun à proximité (bus et train). Par ailleurs, la suppression de l'activité logistique, remplacée par une zone artisanale réduira le trafic PL jusqu'alors existant. Une étude de circulation est jointe au dossier.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera du bruit à cause du trafic de desserte qu'il générera. Une étude acoustique est jointe au dossier.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve à proximité des voies SNCF situées en contrebas et sera par conséquent soumis aux nuisances sonores provoquées par le passage des trains.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, lors des travaux de terrassements notamment.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le passage des trains à proximité pourrait générer des vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un réseau d'éclairage public sera réalisé. Une réflexion sur la gestion de l'ambiance lumineuse et sur sa modularité sera étudiée.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site sera intégré dans le tissu urbain.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est prévu de tamponner et d'infiltrer les eaux de pluie dans l'assiette du projet.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées seront quant à elles dirigées vers le réseau d'assainissement.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Selon les activités qui seront accueillies, des effluents seront émis. Si nécessaire, l'acquéreur veillera à la mise en place de dispositifs pour rendre compatible ses effluents avec le règlement d'assainissement du secteur.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets de chantier Déchets issus de la dépollution (si une pollution est découverte) Déchets en phase exploitation : OM et déchets des activités dont la nature n'est pour l'instant pas connue.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve en dehors de tout périmètre de protection (MH ou AVAP). Les services d'archéologie seront sollicités en phase études pour vérifier la nécessité ou non d'établir un diagnostic préventif. Bien que l'édifice ne soit ni inscrit, ni classé, nous veillerons à ce que le projet d'aménagement et les constructions à venir n'entravent pas le cône de visibilité sur le moulin, symbole de la ville d'Achicourt.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Usage actuel : friche logistique + plaine entretenue Usage futur : zone d'activités à vocation artisanale

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

- Réqualification de la place de Rouen et de ses abords (travaux entre avril 2024 et mars 2025), situé à 300m du site d'étude. Portage CUA par mandat confié à la SPL.
- Médiathèque intercommunale Achicourt-Beaurains (début des travaux fin 2024 / ouverture prévue en septembre 2025), sur laquelle notre projet vient s'accoler. Portage ville.
- Programme de construction à moyen terme (2027-2030) d'une quarantaine de logements envisagé côté rue Pascal. Portage CUA.

La consultation du site de la DREAL HDF ne montre qu'aucun autre projet n'est susceptible d'avoir des effets cumulés avec le projet d'aménagement.

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Les études de sol comprendront un volet pollution. Un plan de gestion sera établi si une pollution est détectée afin de mettre en compatibilité les terrains avec leurs usages futurs.

Un diagnostic zone humide ainsi qu'une étude faune-flore ont été réalisées. La conclusion indique l'absence de zone humide mais la présence d'espèces floristique et faunistique protégées. Un dossier de demande de dérogation a été déposé (rapports joints en annexe).

Un dossier loi sur l'eau a été déposé (avril 2025) et il est prévu de déposer également un permis d'aménager.

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet d'aménagement est la déclinaison des orientations du SCOT, du PDU et du PLUi. Il fait parti d'un programme global de réaménagement du quartier.

Le projet économique s'installe sur des parcelles destinées à accueillir ce type d'activité et qui plus est, sont des terrains en friche.

L'accessibilité automobile de la zone se fera exclusivement par la rue des Ateliers. Aucun accès n'est prévu par la rue du 19 mars, qui sera traitée en façade urbaine. Seul un accès modes doux est prévu.

Situé dans un secteur anthropisé, les enjeux vis-à-vis du milieu naturel sont faibles. Diverses études environnementales ont été planifiées et les mesures et conclusions sont précisées dans les rapports en annexe. De plus le projet a été adapté suite à la confirmation de la présence d'espèces protégées. Les mesures sont présentées dans le dossier de demande de dérogation.

Les risques "cavités" et "pyrotechniques" seront évalués par des entreprises spécialisées. Selon ces évaluations, des diagnostics et des mises en sécurité seront établies. Une étude géophysique a pour autant été réalisée, dont le rapport est en annexe.

La collecte des eaux usées sera assurée par le réseau d'assainissement existant et prolongé. Les eaux pluviales seront infiltrées et/ou rejetées au réseau.

En phase chantier, toutes les mesures seront prises pour éviter une pollution accidentelle.

Dès la phase de conception, le mouvement des terres sera optimisé afin de limiter les apports extérieurs et évacuation des matériaux excédentaires. Une charte chantier vert avec tri sélectif sera imposée.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il nous semble que le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale. Le projet d'aménagement du site de la Tourelle s'insère dans un programme global de requalification du quartier, actuellement en transition et en friche. Ainsi, ce secteur verra son cadre urbain amélioré par la présence d'une zone économique (création d'emploi et dynamisme économique), mais aussi par la création d'espaces publics de qualité comme la création d'une place végétalisée créant un îlot de fraîcheur de grande importance. Egalement le projet prévoit la requalification des rues en incluant une continuités modes doux et principalement cyclables, ainsi qu'une végétalisation par des noues paysagères et massifs aux strates variées.

Les impacts du projet ont été minimisés dès sa conception. Notre diagnostic plurithématique et les études préalables lancées nous permettent d'adapter le projet au contexte environnemental et urbain dans lequel il s'insère

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

**i** Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Notice explicative + compléments	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Biodiversité: Etude délimitation de Zones Humides - Etude Faune Flore et Habitats - Dossier de demande de dérogation Espèces Protégées	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Risques et contraintes: Etude pollution Etude géophysique	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Etude de circulation Etude acoustique	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Courrier de décision de soumission à étude d'impact	<input checked="" type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

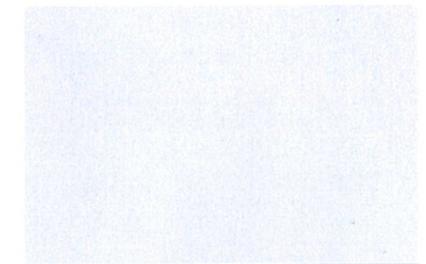
Nom BOUDRY

Prénom Valentine

Qualité du signataire Directrice des opérations

À Liévin

Fait le 1 / 3 / 0 / 5 / 2 / 5



Signature du (des) demandeur(s)

**SPL DE L'ARTOIS**  
CS 60149 - 62803 LIEVIN Cedex  
APE 7111Z - RCS ARRAS 22B00940  
SIREN 913 846 234  
**Tél. 03.21.44.85.00**